

Emetteur	Date de modification	Version	Destinataire	
CPNEFP	09/2023	V1	Organisme de formation	

Organisme de formation contrôlé :	Date de la session : SANS OBJET
N° d'agrément :	<u>Date de l'examen :</u> SANS OBJET
Adresse siège social	Nombre de candidats inscrits : SANS
Adresse de réalisation de la formation :	OBJET
Référent désigné :	Typologie du contrôle
Téléphone :	Choisissez un élément.
Mail:	
Référentiel : Cahier de charges Agrément CPNEFP – CCC ASTP	,
Le contrôleur mandaté par la CPNEFP peut être amené à question des éléments contenus dans cette grille de contrôle.	ner un ou l'intégralité des stagiaires sur la base de la totalité
Ce rapport comporte :	
- Page de garde	
 Calendrier du contrôle Grille d'évaluation 	
Date: 10/01/2023	
Arrivée sur le site :	
Départ du site :	
Contrôleur mandaté par CPNEFP :	
Signature du contrôleur :	
	Je soussigné
	Certifie avoir reçu ce jour un contrôleur de l'ADEF dans le cadre d'un contrôle prévu par l'ADEF.
	La grille d'évaluation m'a été remise.
	Signature :



Emetteur		Date de modification V		Version	Version		Destinataire		
CPNEFP		09/2023		V1 Organisme de formation			rmation		
Conforme	Point d'a	amélioration	Non-	-conforme		Non applicable		Non vérifié	

PHASES	ACTEURS	DOCUMENTS
Réunion préparatoire - Rappel de l'objectif du contrôle - Présentation de la grille de contrôle		CDC CPNEFP applicable au 01/01/2023 ARRÊTÉ DU 01/07/2016 MODIFIÉ relatif à la certification des organismes de formation
Phase active - Questionnement - Examen des items - Evaluation des écarts		
Réunion de fin de contrôle - Synthèse verbale des écarts - Tampon et signature de la page de garde		



Emetteur		Date de modification		Version		Destinataire	Destinataire	
CPNEFP		09/20	023	V:	V1 Organisme de formation		e formation	
Conforme	Point d'a	amélioration	Non-	conforme	N	Ion applicable	Non vérifié	

	DOSSIER D	'AGRÉMENT	
Référent CCC ASTP	Correspond à la personne déclarée sur le site de l'ADEF		
(Article 1er du CDC)	Connaissance du cahier des charges en lien avec l'agrément		
Certification de compétences	Le certificat est disponible (liste sur le site du CNAPS)		
(accréditation COFRAC) (Article 1er du CDC)	En cours de validité + attestation annuelle	Certificateur :	
(Filtreic Ter du ese)	En cours de validité : attestation affidelle	Date de validité :	
Autorisation d'exercer délivrée par le CNAPS	En cours de validité	N°:	
(Article 1er du CDC)	Life Cours de Validité	Date de validité :	
La formation se déroule sur le site de réalisation déclaré à l'ADEF Article 1er du CDC)	L'agrément est accordé par site de réalisation, autorisé par le CNAPS. De ce fait chaque site de formation devra faire l'objet d'une demande d'agrément spécifique. En cas de retrait de l'autorisation d'exercer, l'agrément Titre à Finalité Professionnelle (TFP) sera de fait automatiquement retiré.		
L'organisme doit transmettre la		Certificateur :	
certification QUALIOPI en cours de validité (Article 1er du CDC)	En cours de validité + attestation annuelle	Date de validité :	
Communication (Article 1er du CDC)	La communication faite est sans ambiguïté, les numéros d'autorisation d'exercer et d'agrément ADEF apparaissent sur l'ensemble des documents		
Habilitation SST	Encours de validité (agrément INRS ou	Habilitation ou convention avec :	
(Article 1er du CDC)	convention)	Date de validité :	



Emetteur		Date de modification		Version		Destinataire	Destinataire	
CPNEFP		09/2023		V1 Organisme de formation		e formation		
Conforme	Point d'	amélioration	Non-	conforme	N	on applicable	Non vérifié	

	DOSSIERS	CANDIDATS	
	Déclaration à la CPNEFP via le site ADEF, d'ouverture des sessions incluant la date d'examen : les sessions devront être déclarées auprès du secrétariat de la CPNEFP au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation	Non applicable lors d'une visite initiale	
	Les candidats sont déclarés au plus tard le premier jour d'entrée en formation		
	Copie du justificatif de la pièce d'identité, recto verso, ou Titre de séjour en cours de validité		
Dossiers des candidats	Carte professionnelle au titre de l'activité « agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques » en cours de validité.		
(stagiaires) (Article 3 du CDC)	Avoir effectué la mise à jour de ses connaissances du cadre légal (programme de révision en ligne avec test QCU de validation et attestation de réussite à fournir).		
	Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valide, PSE1 ou 2 recyclé, PSC1 de moins de 2 ans ou recyclé.		
	Certificat médical de moins de six mois d'aptitude à la pratique sportive (est pris en compte le fait que des exercices physiques seront réalisées durant la formation – UV4&5).		
	Contrat ou convention de formation de formation sont établis		
	Convocation à la formation et à l'examen		





Emetteur	Date de modification	Version	Destinataire	
CPNEFP	09/2023	V1	Organisme de formation	

Conforme	Point d'amélioration	Non-conforme	Non applicable	Non vérifié

LOCAUX ET MATERIEL						
	Salle(s) de cours adaptée(s) aux exigences de la CPNEFP :	LINEL				
	minimum de 25m2 (art 4-2 du CDC)	Nombre de salles :				
		Conforme :				
	Matériel disponible : tables, chaises, moyens de projection du support de formation					
	3 ordinateurs minimum ou tablettes informatique équipés d'un logiciel de traitement de texte pour permettre la réalisation de comptes rendus circonstanciés, de rapports d'évènements ou de tout autre document rendu nécessaire pour la formation ;	Conforme , organisme agréé TFP APS				
	Un local dédié et indépendant, propre à la mise en place d'un poste central de sécurité (PCS) dont les principaux équipements de sécurité, définis aux points 4.1 et 4.2 seront installés de façon permanente et fixe.	Conforme , organisme agréé TFP APS				
Plateau pédagogique (Article 2 et 4 du CDC)	Un espace de travail sécurisé permettant la pratique de l'UV « Gestion des situations conflictuelles dégradées » (espace libéré ou aménageable avec tapis de sol épais ou convention de mise à disposition d'un espace équivalent).	Conforme , organisme agréé TFP APS				
	Un chemin de ronde d'au moins 100m, Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, comprenant à minima deux des éléments suivants : o Des escaliers ; o Des couloirs ; o Des couloirs ; o Des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ; o Un parking t la possibilité aux stagiaires de rencontrer plusieurs types de situations comprenant à minima 2 des éléments suivants : escalier, parking, salle (à l'exclusion de la salle de cours)	Conforme , organisme agréé TFP APS				
	Les locaux sont adaptés à la réglementation du code du travail (environnement général, conditions climatiques et sonores) et permettent les mises en situation pratiques	Conforme , organisme agréé TFP APS				
Locaux	Etat général des locaux	Conforme , organisme agréé TFP APS				
(Articles 2 et 4 du CDC)	Présence d'une zone de détente pour les stagiaires	Conforme , organisme agréé TFP APS				
	Présence d'au moins deux sanitaires Homme/femme. <u>Conformément au code du travail</u>	Conforme , organisme agréé TFP APS				
Matériel examen (Article 1-7 du CDC)	L'organisme doit disposer d'un débit internet permettant d'assurer un réseau de 14 (12 candidats et 2 membres du jury) connexions au minimum simultanées et autant de supports connectés nécessaires au bon déroulement d'examen.	Conforme , organisme agréé TFP APS				



Emetteur		Date de modification		Version		Destinataire	
CPNEFP		09/20	09/2023		V1 Organisme de formation		e formation
Conforme	Point d'a	amélioration	Non-	conforme	N	on applicable	Non vérifié

	MATERIEL			
	Mannequin nourrisson	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Mannequin enfant	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Mannequin adulte	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Fournitures (poumonsvérification des factures)	Conforme , organisme agréé TFP APS		
SST disponible et	Outils de simulation pour les cas concrets	Conforme , organisme agréé TFP APS		
conforme (Articles 2 et 4 du CDC)	Plan d'intervention et plan d'action SST	Conforme , organisme agréé TFP APS		
,	Trousse de secours	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Défibrillateur pédagogique automatique ou semi- automatique externe	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Cahier et procédure de suivi d'entretien et de désinfection	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Aire de feu permettant l'emploi d'extincteurs sur bac à feu écologiques à gaz ou autres systèmes équivalents homologués (convention établie pour le lieu de formation/interdit sur la voie publique)	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES), pédagogiques : (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)	Conforme , organisme agréé TFP APS		
Matériels incendie (Articles 2 et 4 du CDC	Divers détecteurs incendie et déclencheurs manuels (plusieurs couleurs)	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Têtes d'extinction automatique à eau non fixées (2 minimum)	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	1 extincteur en coupe	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	12 extincteurs à eau et 2 extincteurs CO2	Conforme , organisme agréé TFP APS		
	Plusieurs types de plans d'évacuation	Conforme , organisme agréé TFP APS		



Emetteur D	Date de modification	Version	Destinataire
CPNEFP	09/2023	V1	Organisme de formation

Conforme Point d'amélioration Non-conforme Non applicable Non vérifié

	MAT	ERIEL
	Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'évènements « incendie », « fuite d'eau » et « effraction ». En aggravation de l'Arrêté de l'arrêté du 01 juillet 2016 modifié, 8 points dont un point départ et un point retour de ronde, les deux derniers étant situés au PCS. Le reste des points de contrôles seront répartis sur le chemin de vérification ;	Conforme , organisme agréé TFP APS
	Un logiciel de main courante électronique	Conforme , organisme agréé TFP APS
	Un ordinateur permettant d'archiver les quatre dernières sessions : les comptes-rendus, les rapports d'anomalies, les rondes, les mains courantes. Précision importante : Cet ordinateur peut être l'un des trois précédemment cités. L'utilisation du logiciel de ronde et de la main courante électronique doit permettre l'identification de l'utilisateur (tous les stagiaires d'une session doivent apparaitre)	Conforme , organisme agréé TFP APS
Équipements du PC sécurité pédagogique (Articles 2 et 4 du CDC)	Dans le PCS, une centrale d'alarme intrusion ou, système analogue en état de fonctionnement relié à différents types de détecteurs (Arrêté du 1er juillet 2016 modifié). En précision de l'Arrêté, lorsque la centrale intrusion est un système analogue, l'organisme de formation doit avoir en matériel de démonstration au minimum, un détecteur d'ouverture de porte et de fenêtre ainsi qu'un détecteur de mouvement infrarouge; Dans tous les cas le système doit permettre des mises en situation pédagogiques cohérentes: mise en service et hors service de l'alarme, réception et localisation de l'alarme (chef de poste), levée de doute (rondier). Les différents types de détecteurs doivent être répartis sur le site de formation (hors PCS de sécurité)	Conforme , organisme agréé TFP APS
	Un système de vidéosurveillance équipé d'un écran permettant d'analyser les images de 3 caméras minimum, installées hors PCS	Conforme , organisme agréé TFP APS
	SSI de catégorie A dédié, en état de fonctionnement (ou système analogue)	Conforme , organisme agréé TFP APS
	Modèles d'imprimés (permis feu, consignes diverses)	Conforme , organisme agréé TFP APS
	Modèle de main courante et de rapports d'anomalies en version papier	Conforme , organisme agréé TFP APS



Emetteur		Date de mod	modification Version		Destinataire		
CPNEFP		09/20	023	V:	1	Organisme d	e formation
Conforme	Point d'a	amélioration	Non-	conforme	No	n applicable	Non vérifié

	Un registre de consignes (Arrêté du 1er juillet 2016 modifié). Précision importante, le registre des consignes dûment complété doit être fonctionnel au regard de l'ensemble des sujets d'examen et adapté à la formation Titre à Finalité Professionnelle APS;	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Une armoire à clés comportant différents types de moyens d'accès (Arrêté du 1er juillet 2016 modifié). En aggravation de l'Arrêté, l'armoire est solidement fixée avec index de référencement des clés : Passe général, passe partiel, etc	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Un registre de badges, clés et de visiteurs. Et en aggravation de l'Arrêté du 1er juillet 2016 modifié, l'organisme de formation devra procéder les consignes correspondantes ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Un registre de consignes journalières, ne pouvant être tenu que sur un support papier,	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Le registre d'anomalies doit servir notamment à assurer la traçabilité des problèmes dits « techniques ».	Conforme, organisme agréé TFP APS
Équipements du PC sécurité pédagogique (Articles 2 et 4 du CDC)	Trois appareils émetteurs-récepteurs dont l'un est équipé de la fonction DATI OU trois appareils émetteurs-récepteurs et un autre système analogue équipé de la fonction DATI.	Conforme, organisme agréé TFP APS
	En aggravation de l'Arrêté du 1er juillet 2016 modifié : le DATI doit être opérationnel et donc pouvoir permettre la transmission entre le PCS et le rondier ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Trois téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente. En précision de l'Arrêté du 1er juillet 2016 modifié, l'identification de deux des téléphones se fait de la manière suivante : « ligne pompier », « ligne service technique et ou externe ».	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Des PAIRES de gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité. Précision importante : Pas de gants type hygiène ou bricolage. Prendre des gants en lien avec le métier et l'activité ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
	1 magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatif)	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Engins pyrotechniques factices (au moins deux) permettant la réalisation de mises en situation pratique pour leur neutralisation : fumigène, feux de Bengale, bombes agricoles)	Conforme, organisme agréé TFP APS



Emetteur	Date de modification		Version Des		Destinataire	Destinataire	
CPNEFP		09/20	09/2023		V1 Organisme d		e formation
Conforme	Point d	'amélioration	Non-	conforme		Non applicable	Non vérifié

	Une arme longue fictive de type AK47 ou AKSU, de type « reproduction » ou de type « Airsoft » ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Une arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
Matériel risques	Des munitions fictives de calibre 7,62x39, 5,56 ou 223 mm, 9 mm ;	Conforme, organisme agréé TFP APS
terroristes (Article 4 du CDC)	3 garrots à tourniquets, 3 garrots à cliquets (UV7).	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Matériels pour improviser un garrot (exemples : ceintures, vêtements, cravate, etc.);	Conforme, organisme agréé TFP APS
	Matériels pour improviser l'entrave (exemples : vêtements, ruban adhésif,).	Conforme, organisme agréé TFP APS

Matériel spécifique CCC ASTP	UV4: disposer d'équipements ou de conventions permettant d'opérer en milieu confiné: des boucliers de percussions, des gilets antiperforation (ou simulation), des liens d'entrave souples pédagogiques, des paires de protèges tibias, des coquilles de protection génitale, des paires de gants de type MMA, des bâtons mousse, des protections corps complet (type Red-Man,) pour l'évaluation formative.	Conforme, organisme agréé TFP APS	
(Article 4 du CDC)	UV 5 : des engins explosifs improvisés (factices), des colis abandonnés, des rubalises ou autres.	Conforme, organisme agréé TFP APS	
	UV6: des modèles de comptes rendus vierges et/ou une trame de compte rendu type, des protocoles de prise en charge des victimes,	Conforme, organisme agréé TFP APS	
	Convention mise à disposition site pour réalisation UV 4, 5 et examen certification	Conforme, organisme agréé TFP APS	



Emetteur	netteur Date de modification		Version		Destinataire				
CPNEFP			09/2023		V	1	Organisme d	Organisme de formation	
Conforme	F	Point d'amé	élioration	Noi	n-conforme		Non applicable		Non vérifié

DOSSIERS FORMATEURS

	Présence d'un contrat de travail ou contrat de prestation		
Dossier formateur (Article 5 du CDC)	Lors de leur recrutement, les formateurs produisent une attestation sur l'honneur justifiant qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'exclusion mentionnés à l'article L. 625–2–1 du CSI. « Cette attestation est conservée par le prestataire de formation et présentée en cas de contrôle ». « Les formateurs informent le prestataire de formation de tout changement de leur situation relatif à l'attestation mentionnée au premier alinéa. »		
Formateurs sur la session contrôlée	Déclaré sur le site de l'ADEF	Non applicable lors d'une visite initiale	
(Article 3 du CDC)	Intervient sur les modules déclarés		
Suivi de la formation	Le contenu de la formation est conforme au programme de formation du CCC ASTP		
(Article 3 du CDC)	Qualité des échanges : Formateur/Candidats Cohérence questions/réponses		

DOSSIER PÉDAGOGIQUE SESSION

Programme de formation	Nombre d'heures, hors examen, conforme à l'arrêté	
(Article 2 du CDC)	en vigueur (35H + Examen)	
C	Ils sont utilisés pendant la formation avec une	
Supports de cours	nomenclature « Qualité » (date d'édition/	
(Article 3 du CDC)	révision/auteur) ;	
	Disponible et détaillé par module. Le planning	
	correspond à celui déclaré sur la plateforme de	
	l'ADEF lors de l'ouverture de la session.	
Planning détaillé de la formation	Distribué à chaque stagiaire ou affiché en salle de	
(Article 3 du CDC)	formation	
Article 5 du ebej	Le nom et signature du formateur sont identifiables	
	par module	
	La durée des modules correspond aux exigences de	
	la réglementation	
	Le nom et prénom du formateur, sa signature par	
	demi-journée (les horaires sont précisées), le	
	module de formation suivi apparaissent sur le	
	document	
	Le nom de l'organisme de formation apparait	
Feuilles d'émargements	clairement sur le document	
(Article 3 du CDC)	Le nom et prénom de chaque stagiaire apparaissent	
	sur le document	
	La signature de chaque stagiaire présent est	
	clairement identifiable par demi-journée	
	Pas de dérogation d'absence sans justificatif	
C. C. Calaba Constant and a second	Le cas échéant justificatif de rattrapage	
Suivi de la formation par les	Les modalités et supports d'évaluation formatives	
stagiaires (Articles 2 et 4 du CDC)	des acquis de la formation (toutes les UV doivent être évaluées en théorie et/ou en pratique), avec	
[Articles 2 et 4 du CDC]	une fiche de suivi et des évaluations continues	
	théoriques et pratiques de la formation ; Des	
	compte rendus informatisés et manuscrits devront	
	être réalisés et conservés dans le dossier	
	pédagogique de chaque stagiaire	
Fiche satisfaction	Les stagiaires remplissent une fiche satisfaction :	Non applicable lors d'une visite initiale
(Articles 2 et 4 du CDC)	évaluation de la formation et du centre	



Emetteur	Date de modification	Version	Destinataire
CPNEFP	09/2023	V1	Organisme de formation
	•		

Conforme	Point d'amélioration	Non-conforme	Non applicable	Non vérifié

	DEROULEMENT EXAMEN.		
	La session a été déclaré conformément aux exigences de la CPNEFP	Non applicable lors d'une visite initiale	
Déroulement EXAMEN	Le nombre de stagiaires est de 4 minimums et de 12		
(Articles 6 et 7 du CDC)	maximums, par session et par examen (y compris les		
	candidats qui se représentent à l'examen).		
Système QCU	Système informatisé de réponse pour l'examen est		
	disponible: 1 tablette ou ordinateur par stagiaire.		
(Articles 6 et 7 du CDC)	Etat de fonctionnement et connexion internet		
	Le rôle des membres du jury est clairement expliqué		
	aux intéressés		
	Le guide de déroulement de l'examen est remis aux		
	membres du jury		
	Le jury vérifie TOUS les pré-requis des stagiaires et		
	les documents en lien avec la formation et complète		
	le document de synthèse.		
	Les membres du jury sont ceux annoncés pour		
	l'examen et sont déclarés sur le site de l'ADEF		
loom on the DV	Les membres du jury sont présents (2+1 optionnel)		
Jury et PV (Articles 6 et 7 du CDC)	et ne font pas partie de la même entreprise. Aucun		
(Articles 6 et 7 du CDC)	risque de partialité ne peut être mis en évidence.		
	Le PV d'examen a été établi et validé par tous les		
	membres du jury. La grille de synthèse est bien		
	établie		
	Le jury met en place l'examen conformément au		
	guide de déroulement de l'examen		
	Au moins un membre du jury est présent durant		
	l'épreuve théorique		
	Les candidats présents correspondent à ceux		
	préalablement déclarés		
	Le Président peut consulter le dossier de suivi		
Conditions des délibérations	pédagogique et inviter le directeur de la formation		
(Articles 6 et 7 du CDC)	(ou le formateur) à apporter (sans voix délibérative)		
	son éclairage aux délibérations du jury.		
	Elles sont satisfaisantes : pas de communication		
	entre les candidats durant les épreuves théoriques		
Conditions de déroulement de	et pratiques		
l'examen	L'environnement ainsi que les moyens mis en œuvre		
(Articles 6 et 7 du CDC)	pour les situations pratiques permettent d'évaluer		
	correctement les stagiaires conformément au guide		
	de déroulement de l'examen		

Obligation de suivi des promotions pour France Compétences (Article 9 du CDC)	La communication exigée est complète (à l'entrée, à 6 mois et à 2 ans). La promotion s'entend pour une année civile de tous les certifiés d'un certificateur, attesté par tous les PV vérifiés, le contrôle avec les déclarations sur EDOF et auprès des autres financeurs. L'obligation de mise à jour des SIRET (établissement) des partenaires par le certificateur, sous peine de déréférencement immédiat sur EDOF L'obligation de transmission des informations des certifiés de tous les partenaires du certificateur dans les 3 mois à la CDC, Caisse des Dépôts et Consignation : l'accrochage	Non applicable lors d'une visite initiale
---	---	---